HAL open science

Lecture de la dynamique territoriale à Douala et son impact sur la gestion des déchets solides ménagers par la théorie de la formation socio-spatiale

Louis Bernard Tchuikoua

To cite this version:

Louis Bernard Tchuikoua. Lecture de la dynamique territoriale à Douala et son impact sur la gestion des déchets solides ménagers par la théorie de la formation socio-spatiale. Environnement, Ingénierie & Développement, 2020, N°83 - mars 2020, pp.27-38. 10.4267/dechets-sciences-techniques.4264 . hal-03156501

HAL Id: hal-03156501

https://hal.science/hal-03156501v1

Submitted on 2 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Lecture de la dynamique territoriale à Douala et son impact sur la gestion des déchets solides ménagers par la théorie de la formation socio-spatiale

Louis Bernard Tchuikoua[1,*]
(1) Maître de Conférences/ Associate Professor
Département de Géographie, ENS, Université de Yaoundé I - BP: 47 Yaoundé / Cameroun

*** Auteur correspondant : tchuikoua@yahoo.fr**

RÉSUMÉ

Depuis les années 1970, la quasi-totalité des états du monde a pris conscience de la nécessité d'intégrer la gestion rationnelle des déchets, notamment des déchets solides ménagers dans leurs politiques environnementales nationales et locales. Cette conscience environnementale a été le résultat de l'évolution de plusieurs événements environnementaux dans le monde. Elle s'est matérialisée à Rio de Janeiro en 1992 par la mise en place de l'« Agenda 21 » qui a consacré son chapitre 21 essentiellement à la gestion écologiquement rationnelle des déchets. Les états signataires des actes de Rio dont le Cameroun, s'étaient par la même occasion engagés à intégrer dans leurs politiques environnementales internes, des mécanismes et stratégies pour une gestion rationnelle et durable des déchets ménagers. Dès lors, on peut se demander pourquoi plusieurs années après Rio, en dépit de ces engagements, des menaces liées à la mauvaise gestion des déchets persistent dans les pays africains et précisément à Douala ? Cette recherche vise à s'appuyer sur la théorie de la « formation socio-spatiale » de Guy Di Méo pour mettre en évidence la dynamique territoriale de Douala en rapport avec la gestion des déchets ménagers solides. Les données présentées ici sont issues des observations de terrain, des enquêtes et entretiens auprès des personnes ressources et de la consultation des documents en relation avec le sujet. L'article met ainsi en exergue la dynamique territoriale doualaise et les facteurs qui favorisent l'émergence des pratiques de gestion des déchets ménagers qui paraissent inadaptées à l'espace urbain. Il insiste aussi sur le degré de responsabilité des acteurs (producteurs de déchets, collecteurs, gestionnaires…) à toutes les échelles territoriales, face aux menaces inhérentes à leurs pratiques et aux différentes logiques de gouvernance urbaine.

MOTS-CLÉS : *dynamique territoriale, formation socio-spatiale, déchets ménagers solides, Douala*

ABSTRACT

Since the 1970s, almost all states in the world have realized the need to integrate the sound management of waste, including solid household waste into their national and local environmental policies. This environmental awareness has been the result of the evolution of several environmental events around the world. It materialized in Rio de Janeiro in 1992 with the establishment of «Agenda 21» which devoted its Chapter 21 mainly to the environmentally sound management of waste. The signatory states of the Rio deeds, including Cameroon, were at the same time committed to integrating into their internal environmental policies, mechanisms and strategies for the rational and sustainable management of household waste. Therefore, one can wonder why, several years after Rio, despite these commitments, threats related to the mismanagement of waste persist in African countries and precisely in Douala ? This research aims to rely on the Guy Di Meo's theory of the "formation socio-spatiale" to highlight the territorial dynamics of Douala in relation to solid household waste management. The data presented here come from field observations, surveys and interviews with resource persons and the consultation of documents related to the subject. The article highlights the territorial dynamics of Douala and the factors that favor the emergence of household waste management practices that seem unsuited to the urban space. It also insists on the degree of responsibility of the actors (waste producers, collectors, managers ...) at all territorial scales, facing the threats inherent in their practices and the different logics of urban governance.

KEYWORDS: *territorial dynamics, formation socio-spatiale, solid household waste, Douala*

https://doi.org/10.4267/dechets-sciences-techniques.4264

Lecture de la dynamique territoriale à Douala et son impact sur la gestion des déchets solides ménagers par la théorie de la formation socio-spatiale

Louis Bernard Tchuikoua

Introduction

En tant que capitale économique et principal pôle de développement du Cameroun, Douala aurait dû être l'exemple à suivre en matière de respect des normes urbanistiques, de la salubrité publique et privée et donc s'approprier les grands principes du développement durable. Face au désordre urbain ambiant et parce que Douala est la ville camerounaise qui produit le plus de déchets ménagers solides, les chercheurs en général et les géographes en particulier sont interpellés. Ils doivent dénoncer les mauvaises pratiques qui contribuent à renforcer les menaces liées à la gestion des déchets ménagers à Douala. Cette étude vient donc replacer la géographie au centre de la cogitation sur les problèmes émergeant à l'interface environnement-sociétés dans les métropoles subsahariennes en pleine croissance comme à Douala.

Elle se propose de faire appel à la démarche géographique, pour cerner la dynamique territoriale et les facteurs socio-spatiaux qui participent à limiter le champ d'intervention du système de gestion moderne, ainsi qu'à l'émergence des pratiques populaires dans la prise en charge des déchets solides ménagers à Douala. Pour ce faire, il est question de s'appuyer sur le modèle de la *« Formation Socio-Spatiale (FSS) »*. Ce modèle paraît être un véritable outil d'investigation susceptible de contribuer au décryptage de la réalité territoriale doualaise, d'identifier ses composantes et de cerner sa logique fonctionnelle en rapport avec le sujet de recherche. Cette approche résolument méthodologique de la mise en scène des rapports espace-société, qui s'imbriquent dans un territoire, permet de bénéficier de l'apport de la géographie sociale dans la compréhension des paramètres socio-spatiaux qui influencent la gouvernance urbaine à Douala. Ainsi, s'appuyant sur la question de la gestion des déchets ménagers, les analyses sont structurées autour des quatre *instances* du modèle *FSS*, susceptibles d'expliquer la permanence des problèmes des déchets solides ménagers à Douala à savoir : « *instance géographique, instance économique, instance idéologique et instance politique* » (Di Méo, 1998). Elles se fondent sur l'hypothèse selon laquelle *la construction du territoire doualais a été et continue d'être influencée par des logiques et des jeux d'acteurs qui ne facilitent pas la gestion durable des déchets ménagers*. La vérification de cette hypothèse constitue le *leitmotiv* de ce travail de recherche.

1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Douala, capitale économique du Cameroun est située en zone équatoriale et au fond du golfe de Guinée, le long de l'estuaire du fleuve Wouri. Elle est établie sur les rives du fleuve Wouri à 30 km de l'océan Atlantique. Du point de vue géographique, elle est située entre 4° et 4°10' de latitude nord, et entre 9°35' et 9°80' de longitude est. Cette ville est caractérisée par une morphologie de plaine, constituée de petites collines ne dépassant pas 60 m de hauteur. Ces collines sont constituées uniquement de terrains sédimentaires, et sont entaillées par un réseau dense et sinueux de cours d'eau et ruisselets, affluents des fleuves côtiers. Le paysage a un aspect moutonné séparés par des vallées.

Le Wouri, unique fleuve traversant la ville de Douala dans sa partie nord-ouest, s'écoule suivant une direction NE-SW et est alimenté par quelques rivières traversant les quartiers nord et ouest. Les autres rivières, quant à elles, se jettent dans la crique du Docteur[1] et dans le fleuve dénommé la Dibamba situé à l'extrême sud-est de Douala. Ces cours d'eau circulent dans les bas- fonds inondables de la ville de Douala et assurent ainsi le drainage des versants. On peut citer le Besseke, le Mboppi, le Mbanya, le Tongo-Bassa, le Ngoua, la Nsapé, la Papas (figure 1), qui sont les bassins versants les plus reconnus.

2. Matériels et Méthodes

La théorie de la *formation socio-spatiale (FSS)* est un outil au service des géographes, utile dans l'évaluation de la territorialité d'un espace. La théorie développée par Guy DI MEO combine à l'approche phénoménologique du vécu et des représentations sociétales, des données matérielles relevant du physique, du social, de l'économie… C'est donc un outil qui s'inspire à la fois de l'analyse des rapports dialectiques qui se créent entre les différentes *instances* qui constituent l'« infrastructure » et la « superstructure » d'un territoire. Les quatre *instances* qui constituent la théorie de la *FSS* sont

(1) La crique du Docteur est le nom donné à un affluent du fleuve Wouri qui parcourt la ville de Douala dans sa partie nord-est

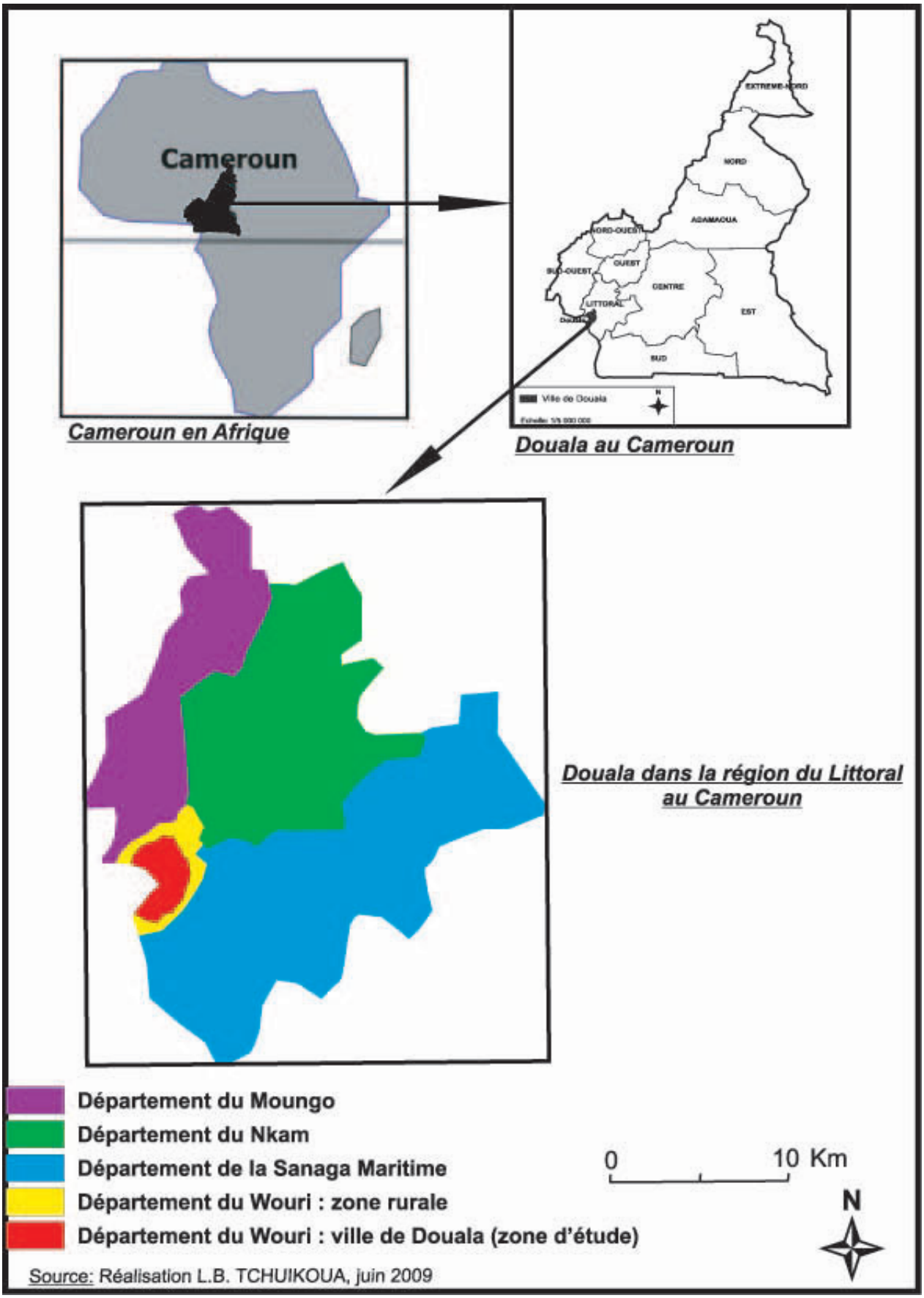

Figure 1. Localisation de la zone d'étude

dotées chacune de solides liaisons internes et de connexions *« inter-instances »* tout aussi affirmées.

Constituée de *l'instance politique* et *l'instance idéologique*, la « superstructure » permet de lire les modules relevant de l'abstraction. L'« infrastructure » quant à elle permet de mettre en exergue les éléments physiques, c'est à dire les aspects visibles et concrets de l'assiette spatiale du territoire.

Si on part du principe selon lequel les questions d'environnement et d'aménagement sont étroitement liées à celles du développement durable, et si on convient que la théorie de la *« Formation Socio-Spatiale » (FSS)* est un outil permettant d'évaluer le potentiel de développement d'un territoire à travers son appropriation communautaire, alors, cet outil peut être utilisé dans le cadre de la présente étude pour déterminer à différentes *instances*, les facteurs limitants à la gestion moderne des déchets solides ménagers dans le territoire doualais. L'adaptation de cet outil passe par la question centrale ci-dessous : qu'est-ce qui justifie que, malgré les mécanismes et stratégies mis en place par les acteurs en charge de la gestion des déchets solides ménagers à Douala, la ville ploie toujours sous le poids d'une quantité considérable d'ordures anarchiquement déversées dans certains quartiers ?

La théorie de la *« Formation Socio-Spatiale » (FSS)* aidera à mener une cogitation en prenant en compte tous les aspects idéologiques, politiques, géographiques et économiques susceptibles d'influencer la gestion moderne et durable des déchets solides ménagers à Douala. Cette démarche permettra de mettre ainsi en évidence la dynamique territoriale de Douala. Ainsi, les observations de terrain, les repérages spatiaux et les enquêtes de terrain seront nourris par les exigences de la démarche de la *FSS*.

3. Résultats et Discussion

3.1 Analyse de l'infrastructure

Dans le cadre de la théorie de la « Formation Socio-Spatiale » (FSS) proposé par Guy DI MEO, l'infrastructure se subdivise en instance géographique et en instance économique.

3.1.1 Instance géographique

L'instance géographique aborde les questions en rapport avec le relief, le climat et la structuration des différents territoires de salubrité identifiés à Douala.

3.1.1.1 Le relief : du déterminisme naturel au possibilisme humain

Compte tenu des contraintes liées à la morphologie et à la topographie qui offre plus de bassins marécageux que de sites émergés propices à l'installation humaine, la ville de Douala s'est dès l'origine, construite sur le plateau Joss aujourd'hui appelé Bonanjo. C'est ainsi que la ville coloniale de Douala s'est d'abord située par rapport à la « falaise » (Mainet et Morin, 1984 ; Mainet, 1985), escarpement rectiligne, orienté Nord Est entre Akwa-Nord et le plateau Joss. Les emprises portuaires successives, dès les années 1930, ont éloigné la « falaise » du trait de berge proprement dit. A partir de la « falaise », trois plateaux taillés dans les sables et graviers pliocènes se disposent du sud au nord : Joss, Akwa et Deido. La ville coloniale englobant les trois plateaux désignés ci-dessus était occupée par les Européens qui s'étaient imposés et par les Duala[2] qui avaient essayé de s'y maintenir. Après les indépendances (1960), l'Etat camerounais a maintenu ou transformé les sites de plateaux. C'est ainsi que le plateau Joss a été maintenu comme centre administratif (Bonanjo), le plateau d'Akwa a été transformé en centre commercial, et le quartier Bonapriso a été transformé en zone résidentielle de haut standing. Toutefois, les Duala se sont réappropriés leur droit de « gardiens du terroir »[3] sur le pourtour des trois plateaux précités. Ainsi, le site originel de Douala n'a guère été dépassé avant la période de l'indépendance, sinon par des Ateliers des chemins de fer et le Centre industriel situés l'un et l'autre à Bassa sur un secteur d'interfluve déjà emprunté par la voie ferrée de Yaoundé et séparant les marigots du secteur nord et ceux de la partie sud.

Cependant, après les indépendances, un deuxième volet de la topographie a été amorcé au travers de la colonisation des nouveaux espaces à la périphérie de la ville. Des plateaux plus élevés (plateaux de Deido-Bépanda de 18-22 mètres, plateaux de Ndogbong-Bassa supérieurs à 25 mètres) ont été conquis par la prolifération des entreprises industrielles et par l'habitat périphérique spontané ou non en direction du nord, du nord-est et de l'est. Les vallées principales du Mbanya, du Mboppi, du Tongo Bassa et de ses affluents Ngongue et Kondi) éventrent largement cet ensemble de plateaux et de collines atteignant jusqu'à 60 mètres d'altitude. En aval, ces rivières débouchent dans une zone basse aux digitations profondes colonisées par une forêt-galerie inondable. Cette dernière a été jusque dans les années 1970 et 1980 le dernier obstacle dressé par la nature face à l'avancée inexorable du front urbain (Bépanda, Maképé, Kondi). Mais malgré les contraintes physiques, ces vallées inondables, au même titre que bien d'autre à travers la ville, ont été entièrement occupées par les populations au cours et après les années 1970 et 1980 par des quartiers de bas standing et précaires (Bonewonda, Bessengue, Ndogbati I et II, Sic Cacao, Mboppi…), constituant respectivement des « territoires de salubrité intermédiaire » et des « territoires insalubres » (Tchuikoua, 2010).

(2) Peuple autochtone de Douala

(3) C'est-à-dire les propriétaires légitimes du droit sur le sol en tant peuple autochtone

3.1.1.2 Le climat : une contrainte naturelle pour les populations de Douala

Douala a un climat équatorial de type guinéen influencé par le vent froid océanique (la mousson) dévié par le mont Cameroun (4100 m) situé à environ 60 km à l'ouest de la ville. En effet, en raison d'une part, de l'effet orographique du mont Cameroun, et d'autre part de l'importance de la mousson sur la zone côtière du Golfe de Guinée, Douala et ses environs enregistrent de fortes averses presque toute l'année, avec une relative pause de décembre à février. La hauteur moyenne annuelle des précipitations sur la période de 1986 à 2006 est de 4079 mm. La saison sèche est quasi inexistante dans la ville de Douala.

En effet, les mois de décembre et de janvier, généralement considérés comme les mois les plus secs enregistrent une moyenne mensuelle de près de 50 mm de pluie, le maximum pouvant dépasser 200 mm. Les mois les plus pluvieux que sont juillet et août, enregistrent en moyenne 800 mm d'eau.

Les pluies, quasi permanentes tout le long de l'année, montrent toutefois l'existence de deux pics : une saison très humide de mars à novembre, et une saison moins humide allant de décembre à février. La pluviométrie moyenne inter annuelle est d'environ 4200 mm d'eau, avec environ 220 jours de pluie par an.

Mis à part le climat, la vie à Douala ne pose aucun problème d'ordre naturel, a-t-on coutume de dire. Chaleur et humidité peuvent être accablantes. Le climat de Douala est chaud et humide. Il se caractérise essentiellement par l'abondance des pluies : plus de 4 mètres de précipitations moyennes annuelles. Le total des précipitations annuelles n'a jamais été inférieur à 3238 mm depuis plusieurs décennies. La pluie tombe sous forme d'averses plus ou moins brèves. En année hyper-pluvieuse, l'apport des pluies de saison « sèche » (premier et dernier trimestres) est important. Tous les ans, la hauteur des pluies maximales tombées en 24 heures est supérieure à 100 mm, avec une moyenne interannuelle proche de 170 mm et des pics importants. A titre d'illustration, la hauteur des pluies maximales tombées en 24 heures a été de 238 mm en 1964, de 235 mm en 1966 et de 240 mm en 2002 (Mainet, 1985).

La température ambiante à Douala varie annuellement de 24,7 à 27°C. Les températures minimales mensuelles varient de 22,4°C en octobre à 24°C en février. Les températures maximales mensuelles quant à elles varient de 27,7°C en août à 32,8°C en février. La moyenne annuelle des températures est de 26,8°C à Douala.

L'amplitude thermique annuelle entre le mois le plus chaud et le mois le plus frais est de 2,7°C. Dans leur installation sur les rives du fleuve Wouri, les Européens ont recherché les endroits où l'air était brassé naturellement : la façade des plateaux (la « falaise ») de Bonanjo et d'Akwa reçoit la brise de mer et se trouve placée « au vent » par rapport au reste de la ville. Les vents dominants viennent principalement du secteur sud/sud-ouest, surtout en période de forte pluviosité (juin à septembre). Les vents d'ouest/nord-ouest ont quelque importance de janvier à mars et sont dominants pendant le mois d'avril. Les vents les plus violents déterminant les fortes tornades, sont surtout des vents de terre venant du coté est.

La ville de Douala s'est développée en s'adaptant au milieu naturel équatorial environnant. Les données climatiques sont explicatives de la ségrégation relative de l'habitat. Les contraintes physiques ont orienté le choix des sites d'implantation avant et pendant la période coloniale. Cela s'est traduit par la recherche des « plateaux » constamment exondés et bien ventilés (Joss, Bonapriso, Akwa, Deido, Akwa-Nord, Bonassama). Mais, jusqu'à la fin de la période coloniale, ces sites privilégiés étaient réservés essentiellement et prioritairement aux Européens, et dans une moindre mesure aux Duala. Les nouveaux arrivants, « laissés pour compte » (Mainet, 1985) dans le cadre de la ville coloniale, se sont rabattus et ont été cantonnés vers les vallées inondables et répulsives ou les secteurs déprimés plus ou moins marécageux, notamment à New-Bell, qui a été le point de départ pour plusieurs quartiers de bas standing et précaires après l'indépendance de 1960 (Mainet et Morin, 1984). L'idée de « plateau », qui se retrouve dans la plupart des villes coloniales, n'était pas simplement ici un symbole du commandement. Les premiers colonisateurs avaient aussi recherché la proximité des berges du fleuve pour leurs activités commerciales et pour la pêche. Une compétition vigoureuse s'instaura, accompagnée d'un véritable affrontement entre Duala et les Européens, pour occuper les hauts de la « falaise » et profiter des bienfaits de la mer, à une époque où la climatisation n'était pas électrique et reposait sur de savantes recherches de courants d'air dans les bâtisses coloniales équipés de vérandas ou de toitures compliquées, construites très souvent sur pilotis (Gouellain, 1975).

Si le climat semble si désagréable le plus souvent, pour toute personne arrivant pour la première fois dans la ville, c'est surtout en raison de l'humidité constante qui l'enveloppe à chaque moment de l'année. Douala est donc une ville très humide. Les notions d'humidité et de chaleur sont à intégrer avant la prise de décision pour une installation temporaire ou définitive sur le site doualais.

La forte pluviométrie dans la ville a une forte influence sur la gestion moderne des déchets ménagers solides. La plupart des populations des quartiers de bas standing et des quartiers précaires vivent constamment les pieds dans l'eau. Par conséquent, la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM) ne peut pas facilement se déployer sur le terrain. Aussi, en période de pluie dans certains quartiers, notamment dans la zone Nylon à Douala 3ème, les populations préfèrent

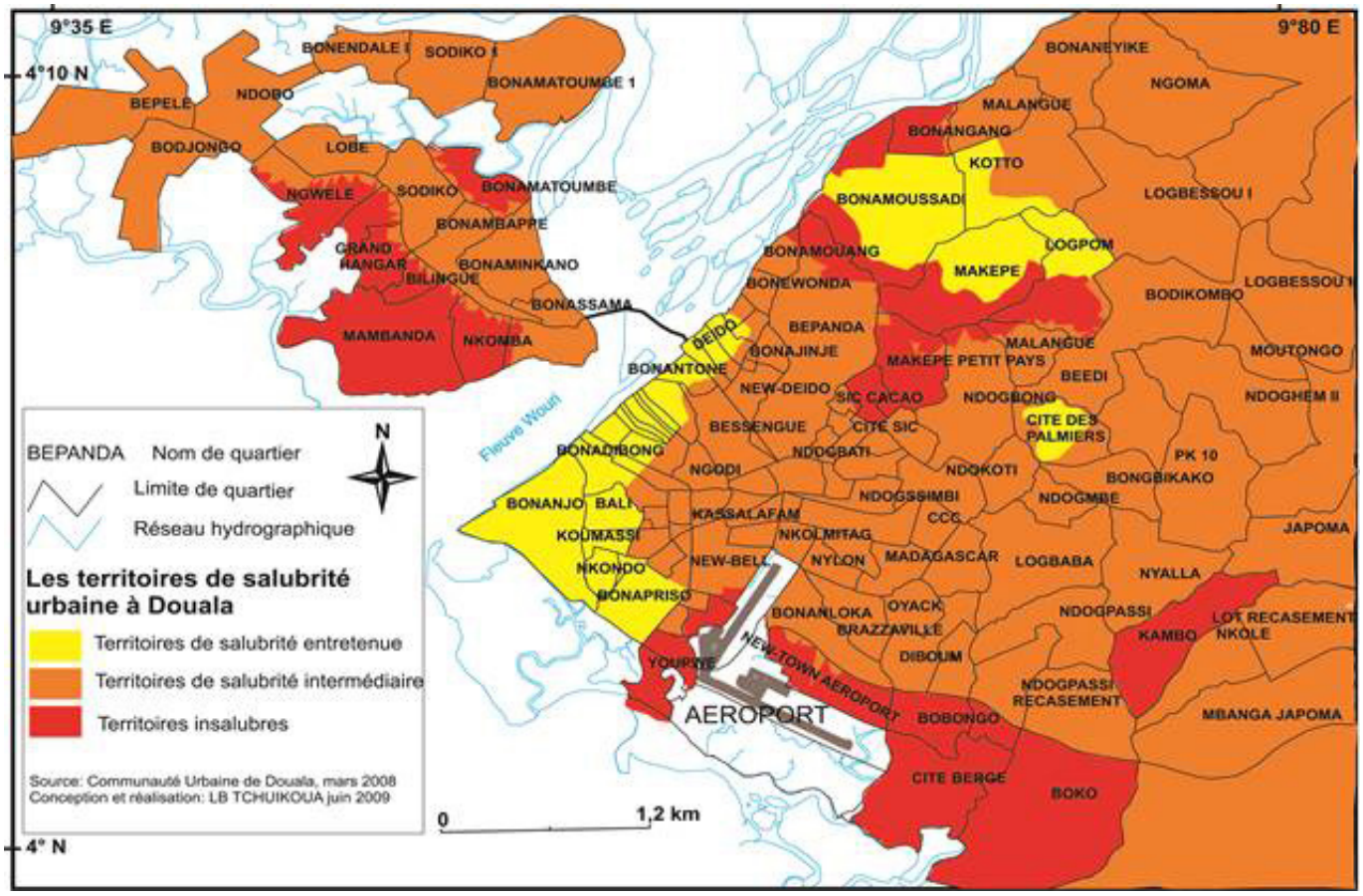

Figure 2. Représentation géographique des « territoires de salubrité urbaine » à Douala

déverser les ordures dans le torrent qui se charge de les transporter vers les lits majeurs et même mineurs des cours d'eau dans les différents bassins versants de la ville. Cette technique d'évacuation des déchets est appelée « *le torrent sauveur* »[4]. Les poubelles étant très rarement munies de couvercles, cette pluviométrie importante imbibe les déchets et les rend plus lourds, ce, d'autant plus qu'ils sont composés à 78 % de matières organiques (Ngnikam et Tanawa, 2006).

3.1.1.3 Essai de découpage et d'analyse des « territoires de salubrité urbaine » à Douala

Dans le cadre de cet article, les quartiers ont été regroupés selon leur niveau d'assainissement, notamment la gestion des déchets solides ménagers. Sur la base des observations de terrain et de la carte du Mode d'Occupation du Sol (MOS) de Douala élaboré par la Communauté Urbaine de Douala, trois groupes de quartiers ont été identifiés en fonction de leur niveau de propreté. Ils ont été dénommés les « Territoires de salubrité urbaine » (figure 2). Ils ont ensuite été subdivisés en trois sous-groupes à savoir :

- « territoires de salubrité entretenue » (il s'agit des quartiers de haut et moyen standing) ;
- « territoires de salubrité intermédiaire » (quartiers de bas standing et quartiers périurbains) ;
- « territoires insalubres » (quartiers précaires).

La démarche de regroupement des quartiers s'est construite autour d'un certain nombre de critères ou considérations à savoir :

Considérations morphologiques

Les quartiers ou zones constituant les « territoires de salubrité entretenue » sont généralement ou essentiellement bâtis sur les plateaux très propices à l'urbanisation. C'est pour cette raison que la ville s'y est formée à l'origine, à l'exception de certains quartiers de Douala Nord qui est une zone récente, planifiée et viabilisée par la puissance publique.

(4) « Le torrent sauveur » se réfère à la pratique qui consiste pour les populations, à vider leurs ordures dans les rigoles à chaque pluie, afin que le torrent les draine vers les bas fonds. Le torrent est donc considéré comme une opportunité par certaines personnes généralement situées en amont d'une pente, dans des zones enclavées ou non.

Les « territoires de salubrité intermédiaire » sont constitués des quartiers dont une partie est située sur un plateau tandis qu'une autre partie s'étend dans une zone basse, impropre à l'installation humaine (marécage, mangrove, zone à forte pente).

Les territoires insalubres » quant à eux sont essentiellement constitués de quartiers ou sous-quartiers bâtis dans des zones à risque (marécage, mangrove, zones de forte pente…). Ces sites sont généralement considérés, du point de vu urbanistique, comme *non aedificandi*.

Considérations liées aux types de voies d'accès

Les quartiers constituant les « territoires de salubrité entretenue » disposent d'un réseau de desserte interne bien structuré, aménagé et entretenu. Ces voies de communication intra-quartier facilitent la circulation des véhicules des particuliers et les camions de collecte des déchets ménagers, permettant ainsi le désenclavement de tous les coins et recoins des quartiers concernés. Il s'agit donc des quartiers disposant soit de boulevards, soit d'avenues, soit de places ou alors de rues intégrées dans le réseau de balayage, comme il est inscrit dans le cahier de charges des prestations accordées à HYSACAM par la municipalité.

Les « territoires de salubrité intermédiaire » regroupent des quartiers ou sous-quartiers présentant d'une part des zones desservies par des rues carrossables, et d'autre part des zones enclavées et difficilement accessibles.

Les « territoires insalubres » sont constitués essentiellement de quartiers ou sous-quartiers informels, d'accès difficile et où est noté une réelle carence de voies de communication internes et externes.

Considérations liées aux types d'habitat

Les « territoires de salubrité entretenue » sont constitués des quartiers planifiés. La ville planifiée est celle qui a fait l'objet d'une conception préalable, et dont l'édification s'est faite avec le suivi et sous le contrôle des pouvoirs publics. L'habitat est ici fait en matériaux définitifs au moins à 90 %. Les « territoires de salubrité entretenue » (figure 2) regroupent essentiellement les quartiers de haut et de moyen standing. Pour des raisons politico-économiques et historiques, ces quartiers sont peuplés majoritairement de Duala, de cadres de l'administration publique et privée et de personnes nanties.

Les « territoires de salubrité intermédiaire » représentent les quartiers ou sous- quartiers dans lesquels l'habitat est quasi mixte. C'est-à-dire que la partie située sur les zones élevées et exondées est majoritairement construite en matériaux définitifs, tandis que la partie qui s'étend dans les zones non constructibles est essentiellement construite en matériaux précaires.

Les « territoires insalubres » quant à eux, sont constitués de quartiers ou sous-quartiers essentiellement ou majoritairement construits en matériaux précaires (vieilles planches, vieilles tôles…).

3.1.2 Instance économique

3.1.2.1 Une disparité spatiale née des discriminations socioéconomiques

Dès ses premiers contacts avec l'extérieur, Douala a été la plaque tournante du commerce entre le Cameroun et le reste du monde. En effet, les rois Duala, installés dans les cantons Bell, Akwa et Déido ont fait du commerce avec les Portugais, les Hollandais, les Anglais et les Allemands (Mainet, 1984). Ceux-ci leur apportaient les produits de leurs métropoles tels que les pagnes, le sel, les fusils, et en retour, leur achetaient la poudre fabriquée à base de coquillages, l'ivoire, l'huile de palme, etc. L'installation des premiers commerces et le développement des échanges avec l'extérieur ont vite entraîné la nécessité d'une main-d'œuvre importante pour les travaux de manutention et de transport. C'est ainsi que les populations camerounaises de l'hinterland et en majorité celles des régions actuelles de l'Ouest et du Nord-Ouest, ont migré vers le Littoral à la recherche d'un eldorado. Selon Mainet, (1985), c'est vers 1937 que les Bamiléké firent leur entrée dans le commerce. De nos jours, à Douala, le commerce est en majorité l'apanage des Indo-Pakistanais, des grands groupes internationaux et des Bamiléké.

Dans les années 1930, 1940 et 1950, les Duala vivaient de l'agriculture et de la pêche. Chaque famille avait une embarcation de pêche. Mais le développement urbain et l'expansion très rapide du Port Autonome de Douala ont dépossédé les populations Duala de leurs terres et surtout sur la rive du fleuve Wouri. Elles doivent désormais se battre au même titre que les nouveaux arrivants pour leur survie. Dans ce contexte, des disparités ou discriminations spatiales liées aux conditions socio-économiques ont émergé. C'est ainsi que les citadins nantis et les hauts fonctionnaires nationaux et internationaux, généralement à l'abri des besoins de base, se sont accaparés les espaces urbains favorables à l'implantation humaine ou « territoire de salubrité entretenue ». Autrement dit, des quartiers résidentiels de haut standing se sont mis en place dans des sites assainis et structurés pour garantir le bien-être aux hauts cadres. Dans ces quartiers de haut et moyen standing, le revenu moyen par ménage, soit 228 900 FCFA (environ 348,95 euros) en 2001 est partout supérieur à la moyenne urbaine nationale qui est de 197.300 FCFA (environ 300,32 euros)[5]. Les actifs dans les « territoires de salubrité entretenue » travaillent en général dans un secteur moderne déclaré, encore appelé secteur formel.

(5) GICAM, 2001 cité par Kemajou J.M., 2003, p42

Les « territoires de salubrité intermédiaire » abritent dans leur partie structurée, des populations à revenu moyen (petits fonctionnaires et agents de l'État, les employés des entreprises locales, les commerçants ayant des boutiques officiellement enregistrées, etc.). Mais, dans sa partie non viabilisé, il est peuplé essentiellement de gens démunis, exerçant majoritairement dans le secteur informel de survie (Fodouop Kengne, 2000).

Le « territoire insalubre » quant à lui, regroupe surtout des personnes vivant de la débrouillardise, n'ayant aucun revenu fixe. Cette situation se traduit par leur cadre de vie et leur qualité de vie assez sommaires et misérables.

3.1.2.2. Analyse des facteurs socio-économiques qui entrainent la faible préoccupation environnementale à Douala : la crise économique et la pression urbaine à Douala

La crise économique survenue à la fin des années 1980 a affecté la ville de Douala à plusieurs échelles. Au niveau supérieur, elle a amenuisé considérablement les capacités d'intervention de l'État dans la plupart des secteurs dits sociaux. C'est d'ailleurs au cours de la décennie 1990 que la Société d'Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM) a cessé ses activités, faute de payement de ses prestations. En l'espace de quelques jours, Douala a dès lors présenté l'image d'une décharge sauvage centenaire, à l'image de la ville de Naples en Italie au premier trimestre 2008[6]. Même si depuis le début des années 2000 le niveau d'assainissement s'est amélioré comparativement au années 1990, il reste que l'enveloppe budgétaire allouée par la CUD jusqu'en 2010 aux fins de gestion des déchets ménagers, soit 2 à 2,4 milliards (près de 3 650 millions d'euros), est largement insuffisante face aux besoins de 7, 4 milliards de FCFA (environ 11 300 millions d'euros) par an, nécessaires pour respecter les clauses de la convention de prestation la liant à HYSACAM. De ce fait, la CUD doit attendre une subvention annuelle de 5 à 5,4 milliards de FCFA (près de 7 650 millions à 8 250 millions d'euros) de l'État, qu'elle n'est pas toujours sûre d'avoir. Par conséquent, il est évident qu'une épée de Damoclès pend constamment au-dessus de la ville de Douala, qui peut à tout moment revivre la crise des ordures vécue dans les années 1990.

Au niveau de l'espace urbain, la crise économique a entraîné la fermeture de nombreuses entreprises, et l'augmentation du taux de licenciement des ouvriers. Entre 1984 et 1991, le niveau de l'emploi a baissé de 10 %, et le chômage des jeunes a atteint 17 % en 1995 à Douala (ECAM2). Cette situation, fort difficile pour les citadins, a été à l'origine des troubles sociaux ayant eu des conséquences durables sur l'état psychosocial des Doualais. La ville de Douala porte encore les stigmates physiques de ce passé douloureux en ce qui concerne son architecture, qui lui donne l'allure d'une ville désordonnée. C'est aussi au cours de la décennie 1990 que la plupart des zones non constructibles ont été occupées par des habitations : car certains citadins, ayant perdu leur emploi, ne pouvant plus payer leur loyer, se sont résolus à édifier leur propre logement, quelle que soit la nature et le caractère austère du site d'accueil. En fait, la représentation des zones *non aedificandi* comme site de survie par les citadins démunis, a été une source de motivation pour s'y implanter d'abord dans un but provisoire, mais qui s'est avéré définitif. N'ayant pas les moyens ou la volonté de coordonner les implantations spatiales des populations, et donc d'empêcher la colonisation des zones non constructibles malgré un cadre juridique précis, l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées ont assisté en victimes résignées, au développement anarchique de la ville de Douala depuis la fin des années 1980. Ceci constitue en 2008-2009 une cause des difficultés d'assainissement, notamment de gestion des ordures ménagères à la fois dans les « territoires de salubrité intermédiaire » et dans les « territoires insalubres ».

Au niveau de l'espace rural, la crise économique a alimenté l'exode vers les grandes villes, notamment Douala et Yaoundé. Les « exodés ruraux », sur la route vers l'eldorado (Douala), nourrissaient l'espoir de trouver mieux en ville (Fodouop Kengne, 2003). Dans ce contexte, les espaces ruraux proches et lointains se sont vidés dans les années 1990 en faveur de Douala principalement.

Cependant, les nouveaux arrivants ont été très rapidement désillusionnés par la rudesse de la condition de vie urbaine. Démunis, ils se sont implantés auprès de leurs co-villageois dans les « territoires insalubres », contribuant ainsi à la densification de ces zones pourtant reconnues comme impropres à l'installation humaine. C'est le cas par exemple, de certaines zones des quartiers tels que New-Town Aéroport et Youpwe à Douala 2e, Bobongo à Douala 3e, Bonangang à Douala 5e, Mambanda, Grand-Hangar et Ngwele à Douala 4e, etc. Les peuples des Grassfields (Bruneau, 2003), notamment les Bamiléké, ont été les premiers et les plus nombreux migrants à s'implanter dans la ville de Douala dans les années 1930 et 1940 (Mainet et Morin, 1984 ; Mainet G., 1985). Ils ont été suivis par les peuples ressortissants du Nord-Ouest, puis par ceux de toutes les autres régions du Cameroun. Mais, les « exodés ruraux » ne se sont pas principalement déplacés pour le développement de Douala, leur terre d'accueil. Chaque individu portait en lui son projet individuel, ou le projet collectif des ressortissants d'une même communauté villageoise.

3.2 Analyse de la superstructure

La superstructure est constituée de l'instance idéologique et de l'instance politique.

(6)http://www.dechetcom.com/infos/depeche.html?fileid=369543

3.2.1 Instance idéologique : Douala comme lieu de brassage ethnique et culturelle

En tant qu'espace urbain cosmopolite, la structure traditionnelle des Duala s'est fondue dans les réalités de la laïcité nécessaire pour la cohabitation et la tolérance en milieu urbain. La semaine du « Ngondo »[7], est la période de l'année au cours de laquelle le peuple Sawa, notamment les Douala, extériorisent leur identité et leur lien affectif au terroir dont ils revendiquent le statut d'autochtones (Wilcox, 1994), face à la pression urbaine qui les a mis ici en position d'infériorité démographique par rapport à certaines ethnies.

Cependant, de plus en plus, la fête du « Ngondo » est taxée de « folklore » par certains jeunes. Ces derniers sont fortement affectés par la mondialisation qui contribue à les déconnecter des réalités et des valeurs traditionnelles, fragilisant ainsi cette culture et posant le problème de sa pérennisation. En outre, une semaine paraît courte pour faire partager à tous les Doualais, la profondeur des réalités culturelles et des coutumes locales vieilles de plusieurs siècles. Ces cultures ont pourtant rythmé les équilibres entre l'homme et la nature par le passé. Leur respect par tous les nouveaux arrivants aurait pu susciter une préoccupation environnementale : car dans la coutume Duala, il est interdit de construire dans les marécages ou de détruire la mangrove (Gouellain, 1975). Mais, avec l'arrivée massive des nouveaux citadins nationaux et des étrangers (depuis les années 1960 et 1970), généralement inattentifs (consciemment ou non) aux réalités locales, la question des identités et des territorialités se pose désormais au sein même des quartiers dits autochtones[8], jadis assez homogènes. Les expropriations foncières pour cause d'utilité publique et les spéculations foncières menées par certains Duala avides d'argent, au profit des personnes nanties, font de plus en plus apparaître une hétérogénéité ethnique dans ces quartiers. Cette situation entraîne une mixité ethnique des peuples dont les perceptions et représentations des valeurs environnementales sont parfois contradictoires, notamment dans le domaine de l'assainissement.

(7) La cérémonie du « Ngondo », la fête traditionnelle des Sawa, le Peuple de l'eau... se déroule chaque année sur les rives du fleuve le Wouri. Véritable hommage de tout un peuple à la mémoire de leurs ancêtres, la cérémonie est codifiée et se révèle dans un vaste défilé traditionnel. Les femmes y participent et y tiennent une place primordiale : les Mamy Watta, véritables Sirènes dotées de pouvoirs surnaturels, rappellent aux hommes qu'elles sont à la fois mères, épouses, et filles. Les courses de pirogues géantes à l'embouchure du fleuve Wouri sont rythmées par les tamtams et les encouragements de milliers de supporters. Le Ngondo attire les touristes et de milliers de curieux pour une semaine entière de festivités et de réjouissances.

(8) Bonassama, Deido, Akwa, Bonadibong, Bonalimbe, Bonelang, Bonejang, Bonabekombo, Bonakouamouang, Bonantone...

En effet, au regard du rythme élevé d'accroissement démographique et d'extension spatiale de la ville depuis les années 1970, nous pouvons affirmer que le déterminisme lié aux contraintes naturelles est inopérant à Douala. Plusieurs logiques et motivations individuelles et collectives justifient l'engagement sans réserve des uns et des autres pour acquérir une portion de terre sur le territoire doualais, quelle que soit la nature du site. Mais, les nouveaux venus, quoique propriétaires très souvent de leur habitation et de leur terrain urbain, ne nouent aucun lien affectif avec le nouveau lieu d'implantation : car l'espace « conquis » en milieu urbain est généralement considéré comme un tremplin pour concrétiser un projet professionnel ou économique. Dans ce contexte, les « exodés ruraux » gardent un lien étroit avec leur village d'origine, où ils se rendent constamment pour affermir le lien de territorialité et contribuer au développement socio-économique (Fodouop Kengne, 2003).

De façon empirique, il a été remarqué à travers des sondages auprès de quelques citadins, que dans l'imaginaire de la plupart des nouveaux arrivants, la ville de Douala n'est pas un territoire. Elle est plutôt considérée comme un lieu de recherche du bien-être sans aucune prétention d'enracinement. C'est pourquoi certains nouveaux arrivants, ont gardé un lien très privilégié avec leur terroir d'origine. Cette absence d'appropriation de l'espace urbain, considéré comme un espace public appartenant à la fois à tout le monde et à personne, pourrait justifier le faible niveau d'entretien des infrastructures collectives et d'assainissement dans certains quartiers populaires de Douala. Cette situation se justifie par le fait que les nouveaux arrivants, ne nourrissent nécessairement un lien affectif avec le territoire d'accueil. Ce dernier étant dans ce cas considéré uniquement comme un cadre de travail ou un espace public où les usagers n'ont aucune responsabilité sur la préservation de l'environnement collectif.

La dégradation environnementale de Douala semble aujourd'hui être une conséquence de son statut de ville cosmopolite, dont la création ou la construction et l'extension se font au coup par coup, à l'initiative des populations, sans une réelle intervention de l'Etat ou des acteurs institutionnels locaux. Par conséquent, elle apparaît comme un espace produit individuellement et collectivement, mais sans aucune réelle appropriation. Cette absence d'appropriation se mesure par le faible niveau d'entretien et de sauvegarde des infrastructures collectives et de l'« environnement partagé ».

Les observations et enquêtes de terrain montrent que le désintérêt pour la préservation des équipements, de l'environnement et des infrastructures collectives dans les « territoires de salubrité intermédiaire » et dans les « territoires insalubres » est, entre autres raisons, une forme de révolte individuelle ou collective des populations les plus défavorisées contre les injustices et la répartition inéquitable des biens publics.

Le mécontentement et la révolte contre les injustices ressortent comme un facteur justificatif de la création des décharges sauvages dans les quartiers. Ce fait est d'autant plus impressionnant et préoccupant que cette pratique représente 19,15 % des réponses enregistrées à la question sur les raisons qui justifient la présence des décharges sauvages dans les quartiers (Tchuikoua, 2015). Cette réalité, très souvent occultée, constitue désormais un des axes principaux de réflexion pour la recherche des solutions durables contre le développement de certaines formes de pratiques spatiales dans le domaine de l'assainissement. En fait, jusqu'alors, les autorités locales à Douala avaient des difficultés à comprendre pourquoi dans certains quartiers, pourtant pourvus de bacs à ordures, les populations préféraient déverser leurs déchets au sol à côté du bac, alors que l'intérieur de ce dernier restait vide. Le refus de contribuer gratuitement à une activité perçue comme le devoir régalien de l'Etat, ou des municipalités, est la forme d'expression d'un mécontentement ou d'une révolte collective contre des injustices ressenties ou vécues. Ces injustices tournent essentiellement autour de l'extrême pauvreté de la masse face à l'opulence d'une poignée de caciques intouchables et arrogants. Même si les répercussions de cette forme d'expression populaire liée au choix de vivre dans l'insalubrité sont souvent fatales, au plan sanitaire, pour ces mêmes populations dans les « territoires de salubrité intermédiaire » et dans les « territoires insalubres », il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une forme d'expression qui se doit d'être connue, au moment où le développement durable s'impose.

3.2.2 Instance politique : jeux d'acteurs et pratiques urbaines à différentes échelles territoriales

La société traditionnelle Sawa (Duala, Bassa…) est organisée en cantons [cantons Njo-Njo (Bell), canton Déido, canton Bèlè-Bèlè (Bonabéri), canton Bakoko] etc. Chaque canton a à sa tête un chef de canton qui joue le rôle d'autorité traditionnelle dans son territoire de commandement. Mais depuis les années 1960, avec l'avènement de la métropolisation et face à l'hétérogénéité ethnique de plus en plus intense des quartiers jadis reconnus comme fiefs ou territoires des Duala, la notion de chefferie ou de canton tend à se dissoudre dans la métropole. Le pouvoir administratif a donc eu raison sur les réalités culturelles et traditionnelles locales.

En effet, créée par le décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987, la Communauté Urbaine de Douala est la collectivité territoriale à qui incombe, depuis l'année de sa création, la responsabilité de la gestion de la macrostructure urbaine de Douala. Elle a succédé à la Commune Urbaine de Douala qui, lors de sa création en 1974, avait elle-même succédé à la Commune de Plein Exercice (CPE) qui avait été érigée en 1967. Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la Communauté Urbaine de Douala est à l`heure actuelle composée de cinq communes d`arrondissement et d'une commune rurale :

- la commune d'arrondissement de Douala I - siège à Bonanjo ;
- la commune d'arrondissement de Douala II - siège à New-Bell ;
- la commune d'arrondissement de Douala III - siège à Logbaba ;
- la commune d'arrondissement de Douala IV - siège à Bonassama ;
- la commune d'arrondissement de Douala V - siège à Bonamoussadi ;
- la commune de Manoka - siège à Manoka.

Pour plus de précision, la commune d`arrondissement de Douala V (chef lieu Bonamoussadi) a été créée par le décret n° 92/187 du 1er septembre 1992, qui avait également érigé Manoka et les localités environnantes en commune rurale. Le territoire de la Communauté Urbaine de Douala (CUD) couvre une superficie de 21 000 hectares dont 70 % sont déjà affectés à l`habitation, aux activités commerciales ou industrielles, aux établissements publics, aux parcs, à la voirie et aux autres infrastructures de transports. Elle est une collectivité publique décentralisée, et une personne morale de droit public. Elle est dotée de la personnalité juridique et de l`autonomie financière. Elle gère, sous tutelle de l`Etat, les affaires locales en vue du développement économique, social et culturel de ses populations. Les limites territoriales de la Communauté Urbaine de Douala, dont le siège est fixé à Bonanjo, sont celles de l`actuel département du Wouri.

Toutefois, il ne faudrait pas perdre de vue que les communes répondent au découpage politique dont la gestion incombe au pouvoir politique. La Communauté Urbaine de Douala est dirigée par un Délégué du Gouvernement nommé par décret présidentiel, alors que les Maires des communes d'arrondissements tirent leur légitimité du peuple à travers des élections municipales. Cette situation tend à dégrader les rapports entre les deux niveaux d'institution, surtout quand les dirigeants ne sont pas du même bord politique. En fait, le mouvement de municipalisation au Cameroun a connu une évolution relativement tardive. Mais, il s'est finalement imposé ces dernières années, pour subir encore des mutations profondes comme les villes européennes ou américaines.

Cependant, après les changements qui se sont opérés dans les grandes villes camerounaises notamment à Douala, la cohabitation n'est toujours pas aisée entre la Communauté

Urbaine et les communes d'arrondissement. Ce qui ébranle la commodité de la cité économique. La centralisation des pouvoirs locaux au niveau de la Communauté Urbaine contribue à paralyser ou à fragiliser les communes d'arrondissement, dans la mesure où, au lieu de jouer le rôle de coordinatrice générale des activités des Mairies, elle semble se comporter comme une « hyper-mairie » entièrement à part. Ainsi, le jeu des acteurs aboutit à la priorisation des intérêts individuels ou partisans, au détriment des causes communautaires. Par conséquent, sur le plan institutionnel, la répartition des compétences et des ressources entre la CUD et les Mairies reste ambiguë dans bien des secteurs de la gouvernance urbaine, ce qui est source de divers conflits, de blocage et d'abandon des « territoires de salubrité intermédiaire » et des « territoires insalubres ». Aussi, la CUD utilise généralement la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF)[9] comme un outil de chantage pour astreindre les communes d'arrondissement (CA) à ses désidératas. Certains Maires, qui ont voulu se soustraire à cette forme d'assujettissement, ont vu leur DGF gelée par la CUD, les mettant ainsi en difficulté financière. A titre d'illustration, la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème a été paralysée par une grève au cours de la période de décembre 2005 à janvier 2006, à cause du non versement de la DGF par la CUD[10]. Dans ce contexte, les populations sont généralement abandonnées à elles-mêmes et développent des comportements et pratiques inciviques vis-à-vis des équipements collectifs et de « l'environnement partagé ».

Sur le plan technico-financier, les procédures de passation de marchés publics au niveau de la CUD sont souvent qualifiées de corrompues. Par conséquent, les services rendus par certains bénéficiaires de ces marchés sont de mauvaise qualité, et souffrent de l'absence d'appropriation par les populations. Dans le cadre de la pré-collecte des ordures par exemple, ces problèmes ont entraîné certains dysfonctionnements ou blocages dus à la non participation ou à la non adhésion des populations dans les quartiers de Douala. En outre, le système actuel d'enlèvement des ordures ne couvre pas l'ensemble de la ville de Douala, et notamment les quartiers non structurés, en raison de leur difficulté d'accès. Or, ces quartiers regroupent plus de la moitié des ménages appelés à participer à l'effort collectif d'enlèvement des ordures. Mais l'animation sociale et environnementale, actuellement centralisée au sein de la CUD, ne peut pas efficacement jouer son rôle capital de sensibilisation et d'information des populations sur les problématiques spécialisées et de proximité. Cette fonction doit être assignée non seulement aux communes d'arrondissement, qui sont censées avoir une bonne connaissance des populations, mais aussi et surtout aux associations et aux organisations non gouvernementales (ONG), qui pourraient à l'occasion susciter la participation de la population ainsi que la création d'activités à forte intensité de main-d'œuvre pour l'emploi des jeunes et des femmes.

(9) Il s'agit d'une somme de 20 millions de francs que la Communauté Urbaine de Douala est appelée à verser de droit aux Communes Urbaines d'Arrondissement pour soutenir leur fonctionnement.

(10) Source : http://www.bonaberi.com/article.php?aid=1567

Conclusion

Ce travail de recherche avait pour finalité de vérifier l'hypothèse qui stipule que la construction du territoire doualais a été et continue d'être influencée par des logiques et des jeux d'acteurs qui ne facilitent pas la gestion durable des déchets ménagers à Douala. Pris comme un outil d'évaluation, la théorie de la « Formation Socio-Spatiale » de Guy Di Méo, grâce à ses quatre instances (géographique, économique, idéologique et politique), a fourni la clé de lecture de la dynamique territoriale de Douala dont le processus de construction du cosmopolitisme n'est pas sans conséquence sur son équilibre socioéconomique et spatial. En s'appuyant sur les points suivants, cette hypothèse a été vérifiée à 100 %.

En effet, à l'instance géographique, il apparait que depuis les années 1970, la ville de Douala connaît une croissance spatiale assez spectaculaire. C'est ainsi que les zones non aedificandi (marécages, zones à forte pente, mangrove) ont été largement colonisées par des habitations, sans aucun plan d'aménagement préalable. Par conséquent, la plupart de ces zones ici appelées « territoires de salubrité intermédiaire » et « territoires insalubres », n'offrent pas de possibilités réelles pour la mise en place des stratégies efficaces de gestion moderne des déchets ménagers (enclavement, construction anarchique…). C'est ainsi que ces territoires constituent des poches urbaines où les problèmes de gestion des ordures restent très préoccupants à Douala.

A l'instance économique, il est noté une disparité spatiale née des discriminations socioéconomiques. Cette situation se traduit par la concentration des personnes les plus nanties dans les « territoires de salubrité entretenue », tandis que les plus démunies n'ont pas d'autre choix que de s'installer dans les « territoires insalubres ». Ainsi, certains quartiers qui constituent les « territoires de salubrité entretenue », tels Bonapriso et Bonamoussadi, sont couverts par HYSACAM à 100 % pour le premier, et à 80 % pour le second. Par contre, les quartiers précaires comme Mambanda sont couverts à 12 % seulement (Tchuikoua, 2010). Cette situation rappelle le caractère « dualiste » des quartiers de Douala tel que décrit par Guy Mainet et Serge Morin (1984). Selon ce dernier, il existe à Douala des « quartiers officiels », qui sont planifiés par l'administration, et les « quartiers de fait », construits par les populations sans l'aide des pouvoirs publics.

A l'instance politique, il apparait que les chefs Douala autrefois garants de la gestion du territoire, tels que King

Akwa ou Douala Manga Bell, ont perdu leur influence au profit des « macrostructures communales »[11]. Mais il existe un manque de synergie entre la Communauté Urbaine de Douala (CUD) et les communes d'arrondissement (CUA) dans l'identification et la gouvernance des projets urbains. En fait, l'ambiguïté des relations entre ces acteurs en charge de la gestion de l'espace urbain contribue à amenuiser l'efficacité de la gestion moderne des déchets ménagers à Douala. Car les Mairies participent peu au suivi des actions de HYSACAM dans leur territoire, prétextant la concentration de toutes les décisions en la matière au niveau de la CUD. En outre, la plupart des chefs de quartiers nommés par les sous-préfets comme auxiliaires de l'administration, ne bénéficient pas d'une reconnaissance populaire. Par conséquent, ils ne sont pas en mesure de fédérer les populations autour des idéaux du développement autogéré ou autocentré qui avaient contribué dans les années 1970 et 1980, par des investissements humains, à l'assainissement et à l'aménagement de certains quartiers ou zones (la zone Nylon) par les populations elles-mêmes (Roumy, 1983).

A l'instance idéologique, il ressort que la représentation de l'espace doualais uniquement comme un lieu de travail par la plupart des anciens-ruraux, ne favorise pas la construction d'un territoire approprié par les résidents notamment dans le domaine de l'assainissement urbain. Par conséquent, la ville de Douala est aujourd'hui à l'épreuve des pratiques spatiales nées de la reproduction en milieu urbain des habitudes et pratiques héritées des espaces ruraux et liées aux représentations culturelles issues des terroirs d'origine des citadins. C'est dans ce contexte socio-spatial peu reluisant que la société HYSACAM est amenée à assurer la salubrité urbaine à Douala, avec des stratégies et des outils parfois peu adaptés ou insuffisants pour la réussite durable de sa mission.

(11) Les Mairies et la Communauté Urbaine de Douala

Références bibliographiques

Bruneau J.C. (2003). De l'Ethnie au parler commun : espaces et cultures au Cameroun. Collection Espaces tropicaux, 18, pp. 529-547

Di Méo Guy (1998). Géographie sociale et territoire. Editeur Nathan, Paris, 320 p.

Gouellain René (1975). Douala, ville et histoire. Musée de l'Homme, Institut d'ethnologie, Paris, 402 p.

Gu-Konu E. (1989). La nature propose, l'homme dispose : spatialités différentielles et développement rural en Afrique tropicale. In Tropiques : lieux et liens, éditions de l'ORSTOM, Paris, pp. 453-463.

Kemajou Julie Marie (2003). L'environnement urbain au Cameroun. Le diagnostic sur la gestion des déchets à Douala et les perspectives de recyclage. Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille.

Fodouop Kengne, Metton Alain (2000). Économie informelle et développement dans les pays du Sud à l'ère de la mondialisation. Coédition NENA et Presses universitaires de Yaoundé, 431 p.

Fodouop Kengne, Bopda Athanase (2000). Un demi-siècle de recherche urbaine au Cameroun. Réseau Interafricain d'Études Urbaines du Cameroun (RIEUCAM), éditions Presses universitaires de Yaoundé, 170 p.

Mainet Guy (1985). Douala, croissance et servitudes. Collection Villes et entreprises, éditions L'Harmattan,. Paris, 611 p.

Mainet G., Morin S. (1984). Le site de Douala. Notes morphologiques. Travaux et Documents de Géo-tropicale, 51, éditions CEGET, Bordeaux, 78 p.

Ngnikam Emmanuel, Tanawa Emile (2006). Les villes d'Afrique face à leurs déchets. Editions Université de technologie de Belfort-Montbéliard, 281 p.

Roumy M., 1983. Principes d'une planification urbaine intégrée. L'expérience de développement autocentré de la zone Nylon à Douala. Thèse de Doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 343 p.

Tchuikoua Louis Bernard (2015). Gestion des déchets solides ménagers à Douala. Acteurs, pratiques urbaines et risques environnemento-sanitaires. Editions l'Harmattan, Paris, 196 p.

Tchuikoua Louis Bernard (2010). Gestion des déchets solides ménagers à Douala au Cameroun : opportunité ou menace pour l'environnement et la population ? Thèse de doctorat, Université de Douala et Université Bordeaux III, 479 p.

Wilcox Rosalinde Gregor (1994). The maritime arts of the Duala of Cameroon: images of power and identity. Thèse, University of California, Los Angeles, 510 p.